

LIMITE DES TACHES

2 jours 14,00 heures
Programme de formation

Public visé

Intervenant(e)s à domicile

* salarié

* demandeur d'emploi

Pré-requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Connaître et respecter les limites de compétences de la profession, les règles de déontologie
Comprendre les besoins, attentes de la personne aidée qu'elle soit valide, dépendante, handicapée ou âgée.

Description / Contenu

§Qu'est-ce qu'un(e) aide à domicile ?

- Définition du métier
- La déontologie
- Conditions d'exercices et organisations du travail
- Le sujet âgé, malade, handicapé, ses besoins fondamentaux
- Le rôle de l'aide à domicile et ses activités principales
- Les interdictions
- Le cahier de liaison
- Les compétences de l'aide à domicile : savoir être, savoir faire
- L'équipe et sa cohésion
- La triangularité : association/personnes aidées/aide à domicile
- Le burn-out

Modalités pédagogiques

Apports théoriques - Mises en situation - Jeux de rôle

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation en cours de formation
- Test de connaissance
- Attestation remise au stagiaire
- Evaluation de la formation par le stagiaire en fin de session

